



CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 À 19H

SALLE D'HONNEUR

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Présentation par Madame Pauline LE BARON, cheffe de projet à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, du dispositif « Petites Villes de Demain ».

Présentation par Madame Emilie DELMONTE, chargée de mission Politique de la Ville, de la synthèse du bilan du Contrat de Ville.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2022.

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ; alinéa 20)

2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1 Délégués du Conseil Municipal au Maire
Article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Actualisation de la délibération du 28 octobre 2021
 - 2.2 Approbation de l'évaluation finale du Contrat de Ville 2015-2022
 - 2.3 Commune de Saint-Claude/Association « La Roue du Lizon »
Convention pour la sauvegarde, l'entretien et la valorisation de la turbine de l'ancienne usine « Emboutissage Jurassien » au faubourg Marcel
 - 2.4 Commune de Saint-Claude/Institution Saint-Oyend Collège
Convention pour participation aux frais de fonctionnement des équipements sportifs – année 2022/2023

- 2.5. Commune de Saint-Claude/La Poste
Convention relative au recours à « La Poste » pour les missions d'agents recenseurs
- 2.6. Commune de Saint-Claude/Société « Altitude Fibre 39 »
Convention pour l'implantation de points d'ancrage en façade d'immeuble et l'instauration des servitudes correspondantes, parcelle 478 AM n° 403, rue de la Glacière
- 2.7. Mise à disposition des ETAPS aux associations sportives pour la saison 2022-2023
- 2.8. Modification de mise à disposition de matériel municipal
Délibération du juillet 2018
- 2.9. Convention de collaboration avec Dorota et Bruno SENECHAL
- 2.10. Exposition « Le Monde des Automates »
Articles dérivés
- 2.11. Ville de Saint-Claude/SARL « Les Saveurs d'Ange »
Loyers du restaurant du camping
- 2.12. Tarif – Voiture bénévole

3. AFFAIRES FINANCIERES

- 3.1. Budget Principal
Décision modificative n° 2
- 3.2. Institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales
- 3.3. Fiscalité de l'urbanisme – Taxe d'aménagement
Modification du Taux

4. URBANISME / AFFAIRES FONCIERES

- 4.1. Acquisition des parcelles 478 125 AC 25 et 478 125 AC 26
Commune rattachée de Chaumont
- 4.2. Acquisition de la parcelle 478 450 B 824
Commune rattachée de Ranchette
- 4.3. Cession des parcelles communales 478 152 AH n° 309, 478 152 AH n° 310
et 478 152 AH n° 311
Commune rattachée de Cinquétral

5. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

